



Disclaimer caméras de surveillance

L'Association Intercommunale pour le démergement et l'épuration des communes de la Province de Liège, Société coopérative, ci-après dénommée « AIDE », est attachée au respect de la vie privée et accorde une grande importance à la protection des données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de l'exécution de ses activités et de ses missions d'intérêt public.

Par le biais du présent disclaimer « caméras de surveillance », l'AIDE souhaite vous informer en toute transparence, conformément à la réglementation relative aux caméras de surveillance dont notamment la loi 21 mars 2007 réglant l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance et l'arrêté royal du 10 février 2008 définissant la manière de signaler l'existence d'une surveillance par caméra, sur la manière dont elle est amenée à traiter les images des caméras de surveillance en sa qualité de responsable du traitement.

Quelles sont les données traitées et à quelles fins ?

L'AIDE traite les données provenant de son système de vidéosurveillance afin de poursuivre les finalités suivantes :

- Prévenir, constater ou déceler des infractions contre les personnes ou les biens (finalité principale) ;
- Fournir des preuves en cas de faits délictueux constatés (finalité secondaire).

Les catégories de données à caractère personnel traitées à ces fins peuvent être regroupées comme suit :

- plaques d'immatriculation de véhicules ;
- images vidéo des caméras de surveillance.

Sur quelle base le traitement des images caméras est-il fondé ?

En tant qu'organisme public, le traitement réalisé par l'AIDE s'inscrit dans le cadre nécessaire de l'exercice de ses missions d'intérêt public en lien avec le démergement et l'épuration des communes de la province de Liège.

Pendant combien de temps les images sont-elles conservées ?

Conformément aux dispositions de la loi caméras, les images des caméras de surveillance sont conservées pendant maximum un mois par l'AIDE, sauf si elles peuvent contribuer à faire la preuve d'infractions ou d'incivilités ou à identifier les auteurs ; dans ce cas, les images concernées pourront être conservées le temps nécessaire à la procédure.

Qui sont les destinataires des données collectées ?

Les données seront, exclusivement pour ce qui est nécessaires aux finalités précitées, communiquées aux personnes ou organismes suivants :

- Les membres du personnel de l'AIDE en charge de la gestion des caméras de surveillance ;
- Les prestataires d'entretien et de maintenance des caméras de surveillance ;
- La Justice et les services de police.

Quels sont vos droits ?

Conformément aux dispositions de la loi caméras, vous avez le droit de consulter les images dans lesquelles vous apparaissez et de savoir, pour chacune d'elles, la manière dont elles sont traitées et à quelles fins. La demande devra toutefois comporter des indications suffisamment détaillées pour permettre de localiser les images concernées de manière précise.

Dans l'hypothèse où la personne filmée peut prétendre au droit d'obtenir une copie conformément à l'article 15 du RGPD, l'AIDE, responsable du traitement, répondra à la demande d'accès en faisant visionner à la personne filmée les images où elle apparaît, sans lui fournir une copie des données, afin de garantir les droits et libertés d'autrui ainsi que la sécurité publique ou la prévention et la détection d'infractions pénales, ainsi que les enquêtes et les poursuites en la matière ou l'exécution de sanctions pénales.

Enfin, pour autant que l'exercice de ces droits n'entre pas en contradiction avec les obligations légales (notamment de conservation) auxquelles est soumise l'AIDE ou que les images ne servent pas de preuve d'une infraction, vous avez également le droit de demander la suppression de tout ou partie de celles-ci.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez envoyer vos demandes par courrier électronique à l'adresse dpo@aide.be ou par courrier ordinaire à l'adresse suivante :

AIDE SC
A l'attention du DPO
Rue de la Digue 25
4420 Saint-Nicolas
Belgique

Pour garantir le respect de votre vie privée et assurer votre sécurité, nous prendrons les mesures nécessaires pour vérifier votre identité avant de vous permettre d'exercer vos droits.

Toute autre réclamation, toute plainte ou tout grief peut également être adressé en envoyant un courrier ordinaire à l'adresse reprise ci-avant ou en contactant l'AIDE sur son numéro général (04/234.96.96). Nous mettrons tout en œuvre pour vous assurer un suivi dans les meilleurs délais..

Au cas où notre réponse ne vous donnerait pas satisfaction, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de l'état dans lequel vous résidez, vous travaillez ou du lieu où la violation prétendue s'est produite. Pour ce qui concerne la Belgique, l'Autorité de contrôle est l'Autorité de Protection des Données.

Pour ce faire, des formulaires spécifiques sont disponibles sur le site web de l'Autorité de Protection des Données (<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>) qu'il vous est demandé de renvoyer :

- Soit par courrier à l'adresse Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles ;
- Soit directement via leur site web (<https://autoriteprotectiondonnees.be>).

* * *

*